

CEREMONIE DE SIGNATURE

ACCORD – CADRE

**REPUBLIQUE DU CAMEROUN - SYSTEME BANCAIRE ET DE LA
MICROFINANCE**

**RELATIF A LA MISE PLACE D'UN MECANISME DE GARANTIE DE
PORTEFEUILLE EN FAVEUR DU SYSTEME BANCAIRE ET DE LA
MICROFINANCE PLAFONNE A 200 MILLIARDS FCFA AU TITRE DES
PRETS ACCORDES AUX ENTREPRISES PUBLIQUES ET PRIVEES.**

Yaoundé-Hilton Hôtel, le 22 Juillet 2021

ALLOCUTION

DU PRESIDENT DE L'APECCAM

Excellence Monsieur le Ministre des Finances,

N. le SG du Réseau de Fin -
Excellences Madame et Messieurs les Ministres,

N. les SG de l'An le SG de l'ANEFIAN
Messieurs les Présidents des Organisations Patronales du Cameroun,

N. le
Monsieur le Directeur National de la BEAC,

Mesdames et Messieurs les Directeurs Généraux des Institutions Financières,

N.
Distingués Invités, en vos grades et rangs respectifs,

Mesdames et Messieurs,

Il m'est particulièrement agréable de prendre la parole sur ce pupitre, en ma qualité de Président de l'Association Professionnelle des Etablissements de Crédit du Cameroun (APECCAM), pour illustrer le Dialogue PUBLIC – PRIVE tant prôné et matérialisé ce jour, à travers un partenariat MINFI - Secteur financier.

Qu'il me soit tout d'abord permis de souhaiter une chaleureuse bienvenue à Monsieur le Ministre des Finances et sa délégation, ainsi qu'aux dirigeants qui nous honorent de leur présence à cette cérémonie de formalisation d'un **MECANISME DE GARANTIE DE L'ETAT** en faveur du système bancaire et financier, pour des prêts octroyés aux entreprises des secteurs public et privé camerounaises.

En second lieu, permettez-moi de témoigner au Gouvernement du Cameroun, représenté ici par Monsieur le Ministre des Finances et ses collègues, toute la reconnaissance de la profession bancaire et financière pour les efforts consentis dans la recherche des solutions devant conduire à la mitigation des risques majeurs aux quels fait face le système bancaire Camerounais.

C'est le lieu pour moi de rappeler pour le souligner, Monsieur le Ministre des Finances que vous avez su tirer avantage des limites des pouvoirs publics à soutenir par un mécanisme adapté, les efforts des banques à accompagner les entreprises dans un contexte économique difficile, pour relever le plafond de couverture des risques de 40 à 200 milliards.

*Nous vous avons étendu cette garantie
avec l'Etat pour vos -*

Nous nous réjouissons de l'heureux aboutissement de cette facilité au regard de la situation actuelle marquée par une double crise sécuritaire et sanitaire.

Dans ce contexte mondial difficile, il était impérieux voire urgent, de soutenir le secteur productif affecté, afin de renforcer la résilience des entreprises et favoriser une relance rapide de l'économie. C'est le sens et l'objectif de la facilité de garantie mise en place par le Gouvernement avec le secteur financier et dont nous procédons à la formalisation ce jour.

Le travail de sa mise en œuvre a été entamé depuis plusieurs mois, sous la houlette du Ministre des Finances, qui a institué un comité de réflexion multisectoriel qui a travaillé d'arrachepied pour aboutir au **MECANISME DE GARANTIE DE PORTEFEUILLE** en faveur des institutions financières pour des prêts bancaires. C'est le lieu de féliciter les acteurs des différentes administrations publiques et privées qui ont contribué à l'aboutissement des **CONVENTIONS** qui seront signées ce jour.

La clé de répartition du montant plafond de cette facilité de 200 Milliards FCFA entre le secteur **BANCAIRE 85%** et celui de la Microfinance **15%** tient compte de la contribution de chaque secteur au financement de l'économie nationale.

Le secteur bancaire s'en tire avec un plafond en garantie de portefeuille de 170 Milliards FCFA. Il voit ainsi ses efforts constants être récompensés et encouragés, car tenez-vous tranquille, au cours de l'année 2020, alors que l'économie nationale tournait au ralenti, le secteur bancaire a continué d'accompagner les entreprises dans le financement de leurs activités. Les volumes des encours de crédit bancaires durant cette période étaient en hausse de **7,2%**, comparés à ceux de l'exercice 2019. Nous déplorons dans la même période, une hausse des créances en souffrance établies à **16,2%** au 31 décembre 2020.

En sus des nouveaux financements accordés au secteur productif en 2020, le système bancaire s'est également investi dans la réalisation d'important volumes de restructuration et renégociation des créances des entreprises en difficultés. La profession bancaire a ainsi contribué efficacement à la mise en œuvre des mesures d'assouplissement réglementaire pour les entreprises impactées par la pandémie, et décidées par l'organe de supervision bancaire.

Dans la même veine, le secteur bancaire entend de nouveau saisir l'opportunité que lui offre la convention à signer ce jour pour en tirer le meilleur parti, et contribuer davantage à la relance économique de notre pays, au financement des entreprises impactées par la pandémie COVID 19, celles du NOSO, des secteurs jugés prioritaires par la SND 30 pour conduire notre pays à son émergence à l'horizon 2035.

En tout état de cause, le succès de ce partenariat **ETAT – SECTEUR BANCAIRE** tient au respect des engagements des parties signataires de la convention. Les établissements prêteurs devront sélectionner avec rigueur et professionnalisme les risques, tandis que l'APECCAM et l'ANEMCAM doivent veiller à la sensibilisation de leurs clients au respect de leurs engagements.

L'Etat du Cameroun quant à lui facilitera la mise en œuvre du mécanisme de garantie en respectant aussi bien les délais de validation des dossiers des entreprises éligibles, que le règlement à temps des appels en garantie.

Dès lors, une attention particulière doit être réservée au dispositif de suivi évaluation, dans lequel on devra procéder à une évaluation annuelle du mécanisme pour minimiser les risques d'impayés afin de parvenir à les cantonner à moins de **5%**.

Telles sont, Mesdames et Messieurs, distingués invités les clés de la réussite pour parvenir à un partenariat GAGNANT-GAGNANT, et un dialogue continu et fructueux entre le secteur PUBLIC et le secteur PRIVE.

Je vous remercie de votre attention.

Alphonse NAFACK, Président de l'APECCAM.